



Saison 2018 / 2019

COUPE DEPARTEMENTALE U17F Football à 11

1- DEROULEMENT DE L'EPREUVE

La Coupe Départementale U17F est réservée aux équipes U17F disputant un Championnat U17F

Selon le nombre d'équipes engagées, phase éliminatoire, 1/4, 1/2 et Finale (avec les Finales Coupes Départementales Jeunes U15, U17 et U19).

La compétition se déroule par élimination directe. Lorsqu'un match se termine sur un score nul, il sera obligatoirement procédé à l'épreuve des coups de pied au but. En aucun cas, il ne pourra y avoir de prolongations (immédiatement coup de pied au but).

Pour les 1/2 finales, dans l'hypothèse où le club tiré en deuxième s'est déplacé au tour précédent alors que son adversaire a reçu, la rencontre sera inversée. Un club exempt au tour précédent est considéré comme ayant reçu.

2- DATES DES RENCONTRES

1/4 Finale le 13 avril, 1/2 Finale le 4 mai et Finale le 25 mai

3- PARTICIPATION DES JOUEUSES

La Coupe Départementale U17F est réservée aux joueuses **U16F/U17F**

Le nombre de joueuses U15F surclassées autorisées à participer à la Coupe Départementale U17F n'est pas limité

Le nombre de joueuses U18F autorisées à participer à la Coupe Départementale U17F est limité à 3

Le nombre de joueuses portant **un cachet mutation** est limité à 4 (dont 2 avec cachet mutation hors-période)

4- ARBITRAGE

Les rencontres sont arbitrées par des arbitres bénévoles, qui doivent être titulaires d'une licence pour la saison en cours, l'arbitre est désigné par tirage au sort entre les 2 équipes. En cas de désignations d'arbitres officiels, les frais de déplacements de ces arbitres sont réglés par moitié entre les 2 clubs en présence (selon barème en vigueur)

5-DUREE DES RENCONTRES

2 x 40 minutes

6– TAILLE DU BALLON

L'emploi du ballon taille n°5 est obligatoire

7 – INTEMPERIES

En cas d'arrêté municipal interdisant l'utilisation des terrains, le club recevant est dans l'obligation d'en aviser le District de Football du Morbihan,
Et la rencontre sera obligatoirement inversée.

8 – FINALE

La Finale départementale U17F a lieu sur le site défini par la Commission des Jeunes. Les équipes participantes devront être OBLIGATOIREMENT celles qui s'étaient engagées et qualifiées dans la compétition.

PROTOCOLE D'AVANT MATCH

Toutes les équipes devront OBLIGATOIREMENT satisfaire à la photo – AVANT MATCH – avec notre ou nos partenaires des Coupes départementales Jeunes et Féminines.

PROTOCOLE D'APRES MATCH.

Lors de la remise Officielle de la COUPE et des récompenses, l'ensemble des joueuses des équipes finalistes devront se présenter sur le podium.

9–RECLAMATIONS

Toutes les réclamations relatives au domaine sportif seront examinées par la Commission Sportive du District du Morbihan ainsi que tous les cas non prévus au présent règlement. Pour la FINALE, dans l'éventualité de réserves, celles-ci seront traitées immédiatement, avant le coup d'envoi, par la Commission des Jeunes et la décision rendue sera sans appel possible. la C.D.J. vérifiera également avant les rencontres, même en l'absence de réserves, la conformité de la composition des équipes (participation et qualification des joueuses). Pour la FINALE, il ne sera pas accepté de réclamation d'APRES MATCH, (ou dans les 48 h suivant la rencontre) pouvant remettre en cause le résultat de ces rencontres. Le score acquis sur le terrain sera entériné.

La Commission Départementale Féminine